

Les anciens pêcheurs de Saint-Gilles-Croix-de-Vie nous ont fait le plaisir d'organiser une exposition très instructive sur les pêches vendéennes d'antan avec de très nombreuses maquettes de bateaux construits par les anciens pêcheurs.

Certains d'entre eux sont encore là pour témoigner d'une époque révolue et expliquer leur pêche. **Philippe raconte la pêche à la sardine au filet droit** durant les années 50, de mai à septembre sur une zone s'étendant de l'île d'Yeu jusqu'aux Sables d'Olonne. À bord de pinasses, petites barques embarquées à bord d'un plus gros bateau, 1 à 2 marins par pinasse, sans sondeur et sans radio en avançant à l'aviron, en « **godailant** » pour mouiller des filets de 30 m de long sur 10 m de haut ! Les oiseaux, en particulier les fous de Bassan, les fameux Guilloux, indiquaient aux pêcheurs les zones où la sardine chassait ; les eaux étaient alors brouillées avec de la farine afin de dissimuler le filet aux poissons qui étaient attirés avec de la roque constituée d'œufs de morue. Les filets relevés, il fallait en sortir les sardines dans la grosseur correspondait aux mailles ; ces filets étaient très sélectifs, pas besoin de les trier ! Ensuite, revenir au bateau, remonter les pinasses, sans treuil, et en s'aidant du tangage du bateau... En arrivant au port, les poissons étaient dirigés vers les conserveries, il y en avait une dizaine au pays ! **Lucien, lui, raconte ses pêches à la crevette bouquet au casier**, elles se déroulaient du lever du jour jusqu'à 15 heures, et parfois les nuits où l'eau était claire, de septembre à avril. Les jours de houle étaient très favorables à cette pêche car elle fait sortir les crevettes de la roche.

Les casiers étaient appâtés (boettés) au tacad et au congre. La pêche au chalut à crevettes, autre méthode, se pratiquait à une heure de mer du port, elle était plus dangereuse car il fallait raser les roches, chercher les trous, ... Une marée rapportait 25 à 30 kg de crevettes, encore fallait-il les trier à bord une par une parmi le goémon. Quant à **Jean-Claude, il était le patron du thonier « l'Océan des tempêtes »**, de 1950 à 1990, il raconte ses campagnes de pêche qui se déroulaient de l'Espagne à l'Irlande et c'était à la ligne traînante à la vitesse de 5 à 6 nœuds. Avec 15 lignes à bord en action de pêche lorsque la température de l'eau était environ à 16°, toujours inférieure à 18°, la pêche durait de 5 heures du matin à 22 heures... Départ vers le 15 juin pour un mois de mer, il y avait 3 à 4 marées « *la troisième se déroulait souvent au sud-ouest de l'Irlande, là où le mauvais temps, fréquent, nous obligeait à aller nous abriter dans un port plusieurs fois durant la même marée !* » La technique du filet maillant dérivant a commencé en 1987, mais c'était une autre pêche. Et **Roger, lui, manipule des « bouts »** pour initier les plus jeunes à cette belle et utile technique des nœuds marins, le matelotage.

Guy Perrette  
président du CVPL (Comité vendéen des pêcheurs de loisir du littoral)